

METHODE MNEMONIQUE

POLONAISE,

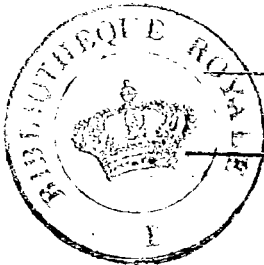
PERFECTIONNÉE A PARIS.

Application aux Langues.

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

ADOPTÉE PAR LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE POUR LA PROPAGATION
DE LA MÉTHODE MNÉMONIQUE POLONAISE,
PERFECTIONNÉE A PARIS

PAR MESDEMOISELLES CLAIR.



PRIX : 3 FR.

A PARIS,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES,
ET CHEZ LES AUTEURS, RUE SAINT-HONORÉ, 67.

1838.

Imprimerie de **J.-R. MEVREL**, passage du Caire, 54.

Extrait du Rapport fait par M. GILLET-DAMITTE, à la société littéraire, pour la propagation de la Méthode mnémonique polonaise, perfectionnée à Paris, au nom de la commission chargée d'examiner la Grammaire Française, appliquée à cette méthode, par M^{lles} CLAIR, professeurs à Paris.

MESSIEURS,

Au moment où chaque jour l'enseignement grammatical s'épure, s'élargit et s'enrichit de données nettes et positives, élaguant les subtilités et se retranchant dans les principes assurés de la grammaire générale, c'est un fait satisfaisant à noter que le travail consciencieux de M^{lles} Clair; votre commission est heureuse de les féliciter de leur entreprise, dans laquelle se fait remarquer une connaissance des élémens grammaticaux non moins étudiés par les auteurs que la méthode mnémonique polonaise.

Le livre de M^{lles} Clair se divise en trois parties.

1° La lexicologie, qui traite des diverses espèces de mots, et les classe suivant les fonctions qu'elles remplissent dans le discours.

2° La lexicographie, ou orthographe, qui apprend comment on doit les écrire.

3° La syntaxe, qui a pour objet leur emploi, leur

concordance, et qui règle la place qu'ils doivent occuper dans la proposition et la phrase.

Ce cadre est celui qui est aujourd'hui généralement admis, il n'y a donc ici rien de nouveau; ce qu'il y a de nouveau, et ce qui a paru d'un bon enseignement, c'est la méthode qui préside au développement de ces trois sections.

Etrangères aux débats scolastiques, M^{lles} Clair ont senti par ce tact habile qui les distingue, tout ce que l'enseignement, par les faits, a de naturel; aussi est-ce cet enseignement qu'elles ont très judicieusement consacré dans leur travail. Chaque élément est fourni par une phrase sacramentelle qui précède toute application. De cette phrase, toujours heureusement choisie, se déduit la règle, comme on remonte du fait à la cause; de cette phrase surgit, quand il est besoin, la définition, comme d'ordinaire, on opère sur une donnée. De la sorte, la grammaire, dont votre commission, messieurs, a l'honneur de vous entretenir, pourrait se résumer dans une série de phrases choisies, empruntées à nos meilleurs auteurs, soit prosateurs, soit poètes, et fournissant à l'esprit, tantôt une sentence morale, tantôt un trait fin et élégant et toujours une instruction utile.

Votre commission, messieurs, n'a pas jugé nécessaire de vous initier ici dans tous les détails du travail qui nous occupe; peut-être aurait-elle à engager avec les auteurs une discussion sur plusieurs points et à critiquer certaines définitions qui lui ont paru laisser quelque chose à désirer; mais ces défauts, si défaut il y a, sont rares et de peu d'importance. Quoiqu'il en soit, une grande clarté règne dans ce livre, que recommande une précision sans aridité et un enchaînement exempt de longueurs, souvent plus nuisibles que profitables à l'élève,

et les auteurs vous offrent un travail gracieux et naïf, où l'élève, la jeune fille surtout, ne trouvera rien qu'elle ne puisse comprendre, par conséquent rien qu'elle ne puisse apprendre et retenir; car M^{les} Clair ont limité habilement leurs explications, se contentant de les énoncer clairement, de les préciser et de les ordonner avec une justesse de vue et une méthode habile et expérimentée.

Ici, messieurs, s'est présenté à la commission une question d'une certaine gravité. La grammaire étant une science de raisonnement, une science qui emprunte le secours de la métaphysique, cette partie si délicate de la philosophie; est-il possible, s'est demandé la commission, d'appliquer une méthode mnémonique à un art de raisonnement? n'y a-t-il pas danger, s'est encore demandé la commission, de donner un aliment certain de critique aux esprits prévenus? de trahir les intérêts d'une méthode dont l'efficacité est reconnue?

Deux choses sont à considérer, messieurs, dans un enseignement: les faits et leur corrélation, les choses et leur enchaînement, leur déduction, leurs conséquences, Enseigner les faits, c'est poser les bases de l'édifice, établir la corrélation des parties, c'est engendrer l'harmonie des rapports, c'est créer la philosophie de cet enseignement; pas d'enseignement sans faits élémentaires, pas d'enseignement sans intelligence des rapports entre ces faits. De là vient que chaque science porte sa nomenclature et présente ses raisonnemens, soit que cette nomenclature offre une série de définitions comme la géométrie, au dire de l'immortel Buffon; soit que moins abstraite elle subsiste, par les faits, comme toutes les procréations du grand maître de l'univers. Cela posé,

messieurs, votre commission a compris que si la grammaire bien entendue doit être enseignée par les faits, ces derniers constituent une série, une nomenclature, qui peut, qui doit s'apprendre comme la chronologie; que dès lors la méthode polonaise doit avoir autant de puissance pour enregistrer dans la mémoire des enfants les faits grammaticaux, que les actes chronologiques.

D'après ces considérations, messieurs, votre commission a l'honneur de vous proposer.

1° D'adopter la grammaire de M^{lles} Clair, de la classer parmi les publications que la société littéraire autorise, et de la considérer comme une bonne application à la méthode polonaise.

2° De voter des encouragements aux auteurs déjà si recommandables par leurs succès.

Paris, le 31 janvier 1838.

Le Rapporteur,

Signé : GILLET-DAMITTE.

Vu par le Président de la Société, signé : TAILLEFER.

Signé : AUGUSTE TAILLEFER,

Membre de la Commission.

INTRODUCTION.

La supériorité de la Méthode mnémonique polonaise, perfectionnée à Paris, sur tous les autres modes d'enseignement, n'est plus mise en question. Le public a souvent pu juger, par lui-même, que cette méthode abrège le temps des études en les rendant agréables, et permet d'arriver à un point de perfection qui doit fixer d'une manière durable, dans la mémoire fugitive de l'homme, toutes les choses qui ont été apprises par son secours.

Un des caractères particuliers de la méthode polonaise est de mettre un tel ordre dans toutes les connaissances acquises, qu'on s'aperçoit aisément lorsqu'un des faits manque à l'appel, et il est si difficile de lui faire reprendre la place qu'il occupait dans la mémoire, qu'on peut véritablement dire que ce qu'on apprend ainsi est appris pour toujours.

A mesure que la méthode polonaise a pris de nouveaux développemens, on a senti qu'on devait profiter de ses avantages pour l'appliquer à la chose la plus essentielle, à la grammaire; car, avant tout, il faut savoir sa langue. Nous avons donc dû céder au désir des personnes dont le zèle a contribué à ce que la méthode ne fût pas perdue pour la France, et nous charger de ce travail.

Pour cela, nous n'avons eu qu'à mettre dans un certain ordre les règles établies par nos meilleurs grammairiens.

Nous supposons que les personnes qui voudront se servir de cette grammaire connaissent le Carré polonais, base de toutes les applications de la méthode, cette connaissance, du reste, s'acquiert en moins d'une demi-heure.

Dans cette application, nous nous sommes entièrement conformées aux idées de M. Jawinski, inventeur de la méthode, sous la direction duquel nous avons travaillé pendant son séjour à Paris. Nous avons donc inscrit, dans les cases successives du carré, les phrases qui rappèlent les règles et qui forment quatre tableaux, dont nous allons tâcher d'expliquer l'usage le plus clairement qu'il nous sera possible.

Les exemples qui se trouvent inscrits dans les cases des tableaux doivent être appris par cœur. Le professeur aura soin de fixer l'attention des élèves sur les parties de phrases ou sur les mots qui sont en *caractères italiques* car ce sont eux qui servent à rappeler les règles que le professeur développera.

Il serait bon, toutes les fois que cela est possible, d'amener les élèves, dont il est très important d'exercer le jugement, à trouver eux-mêmes les règles ou les définitions qu'indiquent les exemples.

L'emploi des couleurs sert à faire connaître la classification; ainsi la même couleur revient autant de fois qu'il est question de la classe qu'elle indique. Les cinq couleurs primitives, c'est-à-dire le rouge, le jaune, le vert, le bleu et le violet, sont employées dans cet ordre; mais comme elles ne suffisaient pas, on les a répétées dans des teintes moins fortes.

Par exemple, le jaune foncé indique le substantif et le jaune pâle la préposition; ces couleurs reviennent, dans chaque partie de la grammaire, toutes les fois qu'il est question de ces espèces de mots, ce qui fait voir à l'élève le nombre de règles, soit d'orthographe, soit de syntaxe, qui concernent le substantif et la préposition.

Dans l'étude des verbes, les couleurs ont aussi été employées pour distinguer les différens modes. La terminaison est séparée du radical, de manière que l'examen attentif du tableau représentant un verbe, doit mettre l'élève dans le cas de les conjuguer tous sur celui qui sert de modèle. Les couleurs lui font voir, d'un coup d'œil, combien il y a de modes, le nombre de cases employées pour les modes lui fait connaître le nombre de temps de chacun d'eux avec la même facilité; car tout ce qui est rendu sensible est bien vite compris, et les yeux aident la mémoire d'une manière incontestable.

Pour les verbes irréguliers, nous avons fait une série de tableaux, représentant seulement les temps de ces verbes, qui offrent quelques irrégularités, en sorte que l'élève pourra conjuguer les autres temps d'après les verbes modèles, et retiendra facilement les temps irréguliers de chaque verbe que son carré lui représentera toujours.

Qu'il nous soit permis, avant de terminer, d'offrir ici le tribut de notre reconnaissance, à ceux de Messieurs les Membres de la société pour la propagation de la méthode mnémonique polonaise, perfectionnée à Paris, qui ont bien voulu nous aider de leurs bons conseils; et dont les encouragemens ont pu seuls nous décider à publier cet ouvrage.

Errata.

PAGES	16	N ^o	72	LIGNES	25	prénom	LISEZ	pronom.
—	19	—	85	—	14	<i>adverbe</i>	—	<i>adverbes.</i>
—	19	—	86	—	18	<i>n'eut</i>	—	<i>n'eût.</i>
—	33	—	148	—	12	<i>défendu</i>	—	<i>défendue.</i>
—	33	—	150	—	21	<i>conjonstion</i>	—	<i>conjonction.</i>
—	42	—	184	—	2	<i>retranché</i>	—	<i>retranchée.</i>
—	43	—	192	—	31	<i>entr'acte</i>	—	<i>entr'actes.</i>
—	54	—	246	—	19	<i>je ne le puis</i>	—	<i>je ne puis.</i>
—	68	—	303	—	24	<i>que Dieu ait pu donner.</i>	—	<i>que Dieu ait pu faire.</i>

GRAMMAIRE

FRANÇAISE.

CHAPITRE I^{er}.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOILEAU.

On exprime ses pensées par trois sortes de moyens, le geste, la parole, l'écriture.

La Grammaire est l'art par lequel on apprend à parler et à écrire correctement.

Il y a deux sortes de Grammaire : l'une *générative*, qui traite des principes communs à toute espèce de langue; l'autre *particulière*, qui enseigne les règles d'une langue spéciale.

2° Toute Grammaire établie sur les bases d'une saine logique, se divise en trois parties essentielles : la *lexicologie*, la *lexicographie* ou orthographe, et la *syntaxe*.

1° La *lexicologie*, qui enseigne à distinguer les diverses espèces de mots et à les classer suivant les fonctions qu'ils remplissent dans le discours.

2° La *lexicographie*, ou orthographe, qui apprend comment on doit les écrire.

3° La *syntaxe* qui a pour objet leur emploi, leur construction, leur concordance, et qui règle la place qu'ils doivent occuper dans la *proposition* et la *phrase*.

3° L'expression la plus simple de la pensée, soit par la voix, soit par l'écriture, s'appelle *mot*.

Les mots sont donc les signes des idées; une idée est dans l'esprit, la perception de l'image d'un objet.

Les mots sont composés de syllabes, et les syllabes de lettres, les lettres se divisent en voyelles et en consonnes.

Les voyelles sont principalement au nombre de six :

a, e, i, o, u, y.

Les consonnes sont : *b, c, d*, etc. ; leur réunion forme ce qu'on appelle l'Alphabet.

4 D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère.

BOILEAU.

Il y a en français trois sortes d'*e* : l'*è* ouvert, l'*é* fermé et l'*e* muet ; on les trouve tous les trois dans le mot *sévère*.

Le premier *é* de *sévère* est fermé, c'est pourquoi il est marqué d'un accent aigu ; la seconde syllabe *vè* a un accent grave, c'est le signe de l'*è* ouvert ; *re* n'a point d'accent, parce que l'*e* y est muet.

5 Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

VOLTAIRE.

On appelle *diphthongue* la réunion intime de deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, comme dans les mots *tui, toi, toin, lieu*.

6. *Ami.*

Une syllabe est formée d'une voyelle seule, ou d'une voyelle jointe à d'autres lettres, qui se prononce par une seule émission de voix.

7 Un *bon ami* est un véritable trésor.

On appelle *monosyllabe* un mot d'une syllabe, comme *bon* ; *dissyllabe* celui de deux, comme *ami* ; et enfin *potysyllabe* tout mot formé de plusieurs syllabes, comme *véritable*.

CHAPITRE II.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LEXICOLOGIE.

8 Les mots qui composent la langue se divisent en différentes classes que la *lexicologie* détermine, et qu'on appelle parties du discours.

Ces classes forment deux sections.

La première section comprend les *mots variables*.

La seconde les *mots invariables*.

PREMIÈRE SECTION. — *Mots variables*.

Le substantif;

L'article;

L'adjectif;

Le pronom;

Le verbe.

DEUXIÈME SECTION. — *Mots invariables*.

La préposition;

L'adverbe;

La conjonction;

L'interjection.

Du Substantif.

9 Le titre de *Chartes*.

Le nom ou substantif est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose.

De l'Article.

10 La clé du jardin.

L'article est un petit mot qui détermine les substantifs.

De l'Adjectif.

11 Ma bonne sœur est arrivée.

On appelle *adjectif* tout mot qui est joint au substantif pour en modifier la signification par l'idée d'une qualité.

Du Pronom.

12 Je vous écoute mieux qu'elle.

Le *pronom* est un mot qui rappelle le nom et en évite la répétition.

Du Verbe.

13 Joseph lit.

Il y a des mots qui expriment l'action ou l'état des personnes et des choses, on les appelle *verbes*, mot qui signifie parole, parce qu'il est essentiel à l'énonciation de la pensée.

De la Préposition.

14 L'encrier est sur la table.

Sur est une préposition, parce que ce mot sert à exprimer le rapport qui existe entre *encrier* et *table*.

De l'Adverbe.

15 Il lit *beaucoup*.

On appelle *adverbe* tout mot qui, comme dans cet exemple, se joint au verbe pour en modifier la signification, ainsi *beaucoup* modifie la signification du verbe *lire*. L'adverbe modifie également la signification de l'adjectif et de l'adverbe lui-même.

De la Conjonction.

16 Paul pleure *et* rit en même temps.

Le mot *et* qui joint ces deux propositions est une *conjonction*.

De l'Interjection.

17 *Ah!* quel plaisir de vous revoir.

Tout mot qui exprime un sentiment subit de l'âme, comme la joie ou la douleur, est une *interjection*.

CHAPITRE III.

Du Substantif.

18 La *ville* de *Bordeaux*.

L'examen des substantifs les fait diviser en deux espèces, le substantif *commun* et le substantif *propre*.

Substantif commun.

Le substantif commun est celui qui convient à toute une classe d'êtres semblables, comme *homme*, *ville*, *fleuve*, etc.

Substantif propre.

Le substantif propre est celui qui sert à distinguer un être d'un autre, comme *César*, *Bordeaux*, le *Rhône*.

Substantif collectif.

19 Vive Philippe! vive le roi Auguste! s'écrie toute l'*armée*.

Parmi les substantifs communs on distingue les substantifs collectifs qui marquent la réunion de plusieurs êtres, comme *armée*, *troupeau*, *église* (assemblée des fidèles), *bibliothèque*, *peuple*.

Du genre du Substantif.

- 20 Dieu créa l'*homme* et la *femme* à son image.
On distingue deux genres, le *masculin* et le *féminin* ; le *masculin* appartient aux hommes, aux animaux mâles, et à divers objets inanimés : *homme*, *cheval*, *chapeau*. Le *féminin* appartient aux femmes, aux animaux femelles et à divers objets inanimés, *femme*, *colombe*, *fleur*.

Du nombre des Substantifs.

- 21 Le *loup* et les *agneaux*.
On peut parler d'un seul être ou de plusieurs ; pour distinguer ces deux circonstances, on a appliqué les idées de nombre. Il y en a deux, le *singulier* qui exprime l'unité, le *pluriel* qui exprime la pluralité.

Substantifs composés.

- 22 Dieu dit à Noé : L'*arc-en-ciel* sera le signe de l'alliance que je fais avec vous.
On appelle *substantifs composés* certains termes dans la composition desquels il entre plusieurs mots, dont la réunion forme un sens équivalent à un substantif, comme *Hôtel-Dieu*, qui équivaut à hôpital ; *petit-maître* à fat, *garde-manger* à buffet, *arc-en-ciel* à Iris, etc.

Substantifs indéterminés.

- 23 On ne surmonte le vice qu'en le fuyant.
On appelle *substantifs indéterminés* certains mots qui ont pour fonction de désigner les personnes et les choses sans les particulariser, tels que : *on*, syncope du mot *homme*, car on croit que nos ancêtres ont dit d'abord : *homme* a fait cela, ensuite *hom*, et enfin *on* a fait cela, et *chacun*, *personne*, *autrui*, *quiconque*, *rien*, etc.

Substantifs accidentels.

- 24 *Mentir* est honteux.
On appelle *substantifs accidentels* des expressions qui remplissent, accidentellement, la fonction du substantif, comme dans la phrase ci-dessus et dans d'autres analogues : Elle poussa des *hélas* ! vos *pourquoi* m'embarrassent, etc.

Substantifs physiques et métaphysiques.

- 25 Cet *arbre* est chargé de *pommes*.

Les substantifs comme *arbre*, *pommes*, sont physiques, parce que nous les connaissons au moyen de nos sens, qui sont : 1° la vue, 2° l'ouïe, 3° le toucher, 4° l'odorat, 5° le goût.

- 26 La *puissance* de *Dieu* est infinie.

D'autres sont métaphysiques, parce que nous ne pouvons les apprécier qu'au moyen de nos facultés intellectuelles qui sont : 1° l'attention, 2° la comparaison, 3° le jugement, 4° la mémoire, 5° l'imagination.

CHAPITRE IV.

De l'Article.

- 27 Le *roi*, *la* reine, *les* hommes.

L'*article* est un petit mot qu'on place devant les substantifs communs pour les déterminer à indiquer des individus; il rentre dans les adjectifs déterminatifs.

- 28 Il va *au* jardin cueillir *des* violettes.

On divise l'article en *article simple* et en *article composé*.

L'*article simple* est *le*, *la*, *les*.

L'*article composé* *au*, *aux*, *du*, *des*.

Nous nous servons de *le* avant les noms masculins au singulier : *le* Roi, de *la* avant les noms féminins au singulier : *la* Reine, et de *les* devant les noms pluriels des deux genres : *les* Rois, *les* Reines.

C'est en contractant avec la préposition *à* et la préposition *de* les trois articles simples, *le*, *la*, *les*, que nous avons formé les quatre articles composés : *au*, *aux*, *du*, *des*; *au* est mis pour *à le*, *du* pour *de le*, etc.

De l'Elision.

- 29 Ni l'*or*, ni la grandeur ne nous rendent heureux.

LAFONTAINE.

On supprime la voyelle de l'article et on la remplace par un petit signe (') appelé apostrophe, toutes les fois qu'il précède un mot commençant par une voyelle, comme dans *l'or*.

Cette suppression s'appelle *élision* ; elle a lieu aussi devant les mots commençant par un *h* muet : l'*honneur*.

L'*élision* est employée pour éviter l'hiatus , c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles.

CHAPITRE V.

De l'Adjectif.

30 Un homme *vertueux*.

Le mot *adjectif* signifie ajouté. En effet, l'*adjectif* est un mot qu'on ajoute au nom pour en modifier la signification par l'idée d'une qualité.

On remarque différentes espèces d'adjectifs qui sont compris sous la dénomination générale d'adjectifs déterminatifs.

Ils précèdent toujours les substantifs, s'accordent avec eux, et en désignent le nombre : comme le, la, les, du, des, ce, cette, mon, ma, ton, etc.

Degrés de signification dans les adjectifs.

31 Un enfant *sage* et *laborieux* est aimé de tout le monde.

Les adjectifs sont susceptibles d'exprimer plusieurs degrés dans les qualités ou dans les circonstances qu'ils présentent ; ce qui établit différens degrés de qualification.

On en distingue trois : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif est l'adjectif dans sa simple signification.

32 Le bien est *plus ancien*, dans le monde, que le mal.

DAGUESSEAU.

Le comparatif est l'adjectif avec comparaison.

Il y a trois sortes de comparatifs.

Plus ancien, comparatif de supériorité.

Moins ancien, comparatif d'infériorité.

Aussi ancien, comparatif d'égalité.

On voit que ces comparatifs se forment en faisant précéder l'adjectif des mots *plus*, *moins*, *aussi* ; ces mots sont des adverbes auxquels on pourrait donner le nom d'adverbes de gradation.

33 Ceci est *bon*, mais cela est *meilleur*.

Nous n'avons que trois adjectifs qui expriment seul une comparaison : *meilleur*, *moindre* et *pire*.

Meilleur est le comparatif de *bon*, il s'emploie pour *plus bon* qui ne se dit pas.

Moindre pour plus petit.

Pire pour plus mauvais.

34 Ce palais est *très beau*.

On distingue deux sortes de superlatif, le superlatif *absolu* et le superlatif *relatif*.

Le superlatif *absolu* exprime la qualité portée à un très haut degré, soit ascendant, soit descendant, et se forme en faisant précéder l'adjectif des mots : *très*, *fort*, *extrêmement*, *infiniment*, etc.

55 La prospérité est *la plus forte* épreuve de la sagesse.

LABARPE.

Le superlatif *relatif* exprime la qualité portée au plus haut degré, avec comparaison.

On voit qu'il se forme en plaçant l'article *le*, *la*, *les* et l'adverbe *plus* devant l'adjectif; il ne faut pas le confondre avec le comparatif de supériorité qui n'est jamais précédé de l'article; mais il renferme toujours une comparaison.

L'homme *le plus riche* de la ville.

36 Ces fruits sont *exquis*.

Parmi les adjectifs, il en est qu'on appelle adjectifs *absolus*, parcequ'ils portent toujours l'idée du superlatif, sans être précédés de *très* ni de *le plus*, ce sont : *divin*, *délicieux*, *sublime*, *suprême*, *inouï*, *universel*, *immense*, *infini*, *exquis*, etc. On ne dira pas :

Cet écrivain est *très universel*.

Le pouvoir de Dieu est *très infini*.

Des Adjectifs déterminatifs.

1° De l'adjectif possessif.

37 Ah ! *mon* habit que je vous remercie,
Que je valus hier, grâce à votre valeur!

On appelle adjectif possessif celui qui exprime la propriété; le mot *mon* joint à *habit* montre que l'habit m'app-

partient. Ces adjectifs sont : *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs, etc.*

2° *De l'Adjectif numérique.*

38 A la bataille de Bouvines, l'armée de Philippe-Auguste était de *cinquante mille* hommes.

L'adjectif numérique marque le nombre précis des êtres, comme : *un, deux, trois, quatre, etc.*

3° *Des adjectifs ordinaux.*

39 Mahomet vivait dans le *septième* siècle de l'ère chrétienne.

Les adjectifs *numériques*, lorsqu'ils sont suivis de la syllabe *ième*, deviennent adjectifs *ordinaux*; c'est-à-dire qui marquent l'ordre et le rang que les êtres occupent les uns relativement aux autres : *deux, deuxième, trois, troisième, etc.*

Racine des mots.

Dans ces adjectifs, les syllabes *deux, trois, etc.*, sont appelées syllabes *radicales*, ou simplement *racines* des mots dont ils font partie.

La *racine* des mots forment donc généralement la première ou les premières syllabes des mots. *Centième* a pour *racine, cent*, etc.

Premier et *second* sont les seuls *adjectifs ordinaux* qui n'aient pas pour *racine* des *adjectifs numériques*.

40 4° *De l'adjectif démonstratif.*

Ce lieu solitaire, *ces* ruines, *cette* soirée paisible imprimèrent à mon esprit un sentiment religieux.

VOLNEY.

On appelle adjectifs *démonstratifs* les mots qui, ainsi que dans cette phrase, ont la propriété d'appeler l'attention sur les êtres, de les désigner, de les distinguer.

De l'Euphonie.

41 A *cet* air vénérable, à *cet* auguste aspect,
Les meurtriers surpris, sont saisis de respect.

VOLTAIRE.

C'est par *Euphonie* qu'on emploie *cet* pour *ce* devant une voyelle ou un *h muet* : *cet homme*.

L'*euphonie* enseigne à mettre de l'harmonie, de la douceur dans le discours. C'est encore par *euphonie* qu'on dit : *mon âme, mon habitude*, d'où l'on voit que *mon* s'emploie pour *ma* avant une *voyelle* ou un *h muet*.

Des Adjectifs indéterminés.

42 *Chaque* âge a ses plaisirs.

Les adjectifs indéterminés sont : *chaque, quelque, nul, aucun, plusieurs*, etc.

CHAPITRE VI.

Le Pronom.

43 Caligula promet au sénat le gouvernement le plus sage, il rappela les exilés, il écarta les délateurs.

CONDILLAC.

Le pronom est une espèce de mot qui exprime des êtres remplissant des rôles différens dans l'acte de la parole; on les emploie pour rappeler le *nom* ou *sujet* et pour en éviter la répétition.

Ces différens rôles ou personnages se nomment *personne*.

Il y a trois personnes.

Le pronom se divise en quatre classes.

1° le pronom personnel;

2° le pronom possessif;

3° le pronom démonstratif;

4° le pronom conjonctif;

Pronom personnel.

44 *J'irai vous voir.*

Le pronom personnel est celui qui exprime les trois personnes.

La première est celle qui parle : *je*.

La seconde est celle à qui l'on parle : *tu*.

La troisième celle de qui l'on parle : *il*.

Ces trois personnes peuvent être au pluriel.

Première personne : *nous*.

Seconde personne : *vous*.

Troisième personne : *ils*.

Tu nous regardes.

Il tui parle.

Les pronoms, outre leur fonction de remplacer le substantif et d'exprimer les personnes, ont encore pour attribution d'indiquer soit le sujet, soit le régime ou complément.

Ainsi, dans ces deux exemples, les pronoms *tu* et *il* sont sujets, et *nous* et *tui* sont complémens.

Pronom possessif.

46 J'attends mon frère, *le vôtre* est-il arrivé ?

Ce pronom exprime la propriété, voilà pourquoi on l'appelle possessif.

Ces pronoms sont : *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, la mienne, les miennes*, etc.

Pronom démonstratif.

47 *Celui* qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

RACINE.

Celui, celle, ceux, celles, sont des pronoms démonstratifs.

Ces pronoms servent à appeler l'attention sur les êtres qu'ils désignent.

Pronom conjonctif.

48 Les biens de la fortune, *que* nous recherchons avec un si grand empressement, peuvent se perdre facilement.

On appelle ces pronoms conjonctifs, parcequ'ils ont la propriété de faire l'office de conjonction, en unissant deux membres de phrase; ainsi, *que* réunit en une seule phrase ces deux membres : *les biens de la fortune peuvent se perdre facilement. Nous recherchons avec empressement les dons de la fortune.*

Ces pronoms sont : *qui, que, dont, lequel, duquel*, etc.

CHAPITRE VII.

Le Verbe.

49 La vertu est aimable.

Un père n'est jamais inflexible.

Le verbe est un mot qui indique le rapport d'un attribut à un sujet. Il fait connaître l'existence ou la non-existence avec telle qualité, tel attribut.

Le verbe *être* est donc le seul verbe élémentaire. Il se nomme substantif, parcequ'il désigne par lui-même l'existence, et qu'il fait toujours partie implicitement des mots appelés *verbes attributifs* dans lesquels se trouvent renfermés le verbe *être* et l'*attribut*.

J'écris pour je *suis écrivant*.

Avant d'étudier le verbe, il est nécessaire de connaître les élémens de ce qu'on appelle la *proposition*.

De la Proposition.

50 *Dieu est bon.*

La proposition est une réunion de mots exprimant une pensée, un jugement, comme dans cet exemple.

Du Sujet.

51 *Dieu est tout puissant*

Les principaux élémens de la proposition sont: le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*.

Le sujet est l'idée première, ou primordiale, à laquelle on joint, à l'aide du verbe, une idée secondaire qui est l'*attribut*.

De l'Attribut.

52 Votre sœur est *aimable*.

L'*attribut* est la qualité qu'on juge convenir au sujet, il en exprime la matière d'être; ainsi, dans l'exemple ci-dessus, *aimable* est l'attribut, parcequ'il exprime la manière d'être du sujet *votre sœur*.

La proposition renferme des élémens accidentels, parmi lesquels on remarque les complémens que nous devons connaître avant d'étudier les différentes sortes de verbes.

Complément direct ou immédiat.

53 Je vois *ton frère*.

Le complément direct ou immédiat est le mot sur lequel tombe directement l'idée de l'action exprimée par le verbe de la proposition, quand ce verbe est attributif.

Je suis voyant, qui ? *ton frère.*

Complément indirect ou médiat.

Je donne un livre à *ton frère.*

Le complément indirect ou médiat est le mot dont le rapport avec le verbe de la proposition est toujours marqué par une préposition exprimée ou sous-entendue.

Je suis donnant, quoi ? un livre, à qui ? *à ton frère.*

Du Nombre et des Personnes.

55 Je *chante*, nous *chantons*.

C'est par diverses terminaisons ou inflexions que le verbe exprime les deux nombres et les trois personnes.

Le singulier quand une seule personne fait l'action du verbe : *Je chante.*

Le pluriel quand deux ou plusieurs personnes concourent à cette action : *Nous chantons.*

Temps des Verbes.

56 Hâtons-nous, le *temps* fuit et nous laisse après soi,
Le moment où je parle est déjà loin de moi.

BOILEAU.

Le verbe exprime par diverses inflexions les différentes époques de la durée.

Nous pouvons nous figurer le temps, en général, sous l'image d'un chemin en ligne droite, dont nous avons parcouru une partie; sur cette ligne, nous pouvons nous représenter le passé, le présent, le futur ou avenir.

PASSE.

PRÉSENT.

FUTUR.

Le passé est la partie de la durée que nous connaissons le mieux; voilà pourquoi nos verbes présentent un'assez grand nombre de temps passés.

Le présent n'est que l'instant actuel.

Enfin le futur peut avoir une durée plus ou moins considérable.

57 Je *tisais* quand vous *entrâtes*.

Il peut exister entre plusieurs actions qui ont rapport au même point de la durée, diverses nuances; ainsi, par

exemple, une action passée peut être simultanée, à l'égard d'une autre action également passée, comme : Je *tisais* quand vous *entrâtes*. Pour exprimer ces différens rapports on a imaginé cinq sortes de passés :

- 1° L'imparfait, je *chantais*;
- 2° Le prétérit défini, je *chantai*;
- 3° Le prétérit indéfini, j'*ai chanté*;
- 4° Le prétérit antérieur, j'*eus chanté*;
- 5° Le plus-que-parfait, j'*avais chanté*,

58 *J'aurai tu* quand vous *viendrez*.

Il peut aussi arriver qu'entre deux actions qui appartiennent à un temps à venir, il y en ait une qui puisse être antérieure à l'autre, comme dans l'exemple ci-dessus ; de là, deux sortes de futurs :

- 1° Le futur simple, je *chanterai*;
- 2° Le futur antérieur, j'*aurai chanté*.

59 Charles *chante*.

Le présent est un point indivisible, et n'offre aucune division de temps.

Présent, je chante.

Des Temps simples et des Temps composés.

60 Il *chante* l'air qu'il *a entendu* à l'Opéra.

Les temps se divisent en temps simples et en temps composés ; les temps simples sont ceux qui sont exprimés en un seul mot, comme : Il *chante*.

Les temps composés sont ceux qui sont formés des verbes *avoir* et *être*, et d'un participe passé, comme :

Il *a entendu*, il *a été entendu*.

Des Modes.

61 *Apprends à obéir* pour *commander* aux autres.

Dans cette phrase il y a deux verbes qui présentent l'affirmation de deux manières ; *apprends* l'exprime sous la forme du commandement ou de l'exhortation ; *commander* l'exprime d'une manière indéfinie sans acception des nombres, des personnes et des temps.

On a donné le nom de *modes* aux diverses inflexions du verbe qui servent à exprimer les différentes manières d'affirmer ; il y en a cinq.

62 J'écris à votre mère.

1° Le mode indicatif qui exprime simplement l'affirmation.

63 Je tirais si j'avais des livres.

2° Le mode conditionnel qui exprime l'affirmation avec dépendance d'une condition.

64 Vas, fuis, sors de ma tente ou je vais en sortir.

DUCIS.

3° Le mode impératif qui exprime l'affirmation sous la forme du commandement, de l'invitation ou de l'exhortation.

Ce mode n'a point de première personne au singulier.

65 Il faudrait que je *partisse* demain.

Le mode subjonctif qui exprime l'affirmation d'une manière subordonnée et comme dépendante d'un autre verbe, auquel le verbe au subjonctif est toujours lié par le moyen d'une conjonction.

66 Dieu nous a créés pour *travailler*.

L'infinitif rappelle l'idée d'état ou d'action d'une manière indéterminée, et dès-lors sans aucun rapport exprimé de nombre ni de personnes.

Des Conjugaisons.

67 *Conjuguer* un verbe, c'est joindre au radical toutes les inflexions ou terminaisons que subissent les diverses formes de ce verbe, pour en exprimer les personnes, le nombre, les temps et les modes.

On compte quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La 1^{re} a l'infinitif terminé en *er*, *aimer*.

La 2^e a l'infinitif terminé en *ir*, *finir*.

La 3^e a l'infinitif terminé en *oir*, *recevoir*.

La 4^e a l'infinitif terminé en *re*, *rendre*.

68 Comment l'*aurais-je fait* si je n'*étais pas né*?

LAFONTAINE.

Le verbe avoir et le verbe être sont auxiliaires quand ils entrent dans les conjugaisons des autres verbes.

Des Verbes transitifs et intransitifs.

69 Charles *regarde* Julie qui *danse*.

Regarde est ici un verbe *transitif*, parce qu'il trans-